

Commune de Spéracèdes

date de dépôt : 26 mai 2010

demandeur : Monsieur FRANK Christophe

pour : Création d'un chien assis

Réfection de toiture + velux + déplacement de la porte

adresse terrain : 7 Boulevard de la Renaude, à Spéracèdes (06530)

ARRÊTÉ

**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Spéracèdes**

Le maire de Spéracèdes,
Le Maire

Vu la déclaration préalable présentée le 26 mai 2010 par Monsieur FRANCK Christophe demeurant 7 Boulevard de la Renaude, Spéracèdes (06530);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Création d'un chien assis
Réfection de toiture + velux + déplacement de la porte ;
- sur un terrain situé 7 Boulevard de la Renaude, à Spéracèdes (06530) ;
- pour une surface hors-oeuvre nette créée de 10 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n°2008-1353 du 19 décembre 2008 ;

Vu le plan d'occupation des sols de SPERACEDES approuvé le 3 décembre 1986,

Vu les études réalisées dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques incendie et feux de forêts et permettant d'avoir une connaissance du risque sur la zone

Attendu que le projet présenté respecte les dispositions du plan d'occupation des sols susvisé

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.
Votre projet comporte une SHON de 10 m².

Le 9 juillet 2010
Le maire,

José PAROUELO


